

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2025 - (N° 324)

AMENDEMENT

N ° I-CF1798

présenté par

M. Lefèvre, M. Amiel, M. Cazenave, M. Jean-René Cazeneuve, M. Dirx, M. Labaronne,
Mme Le Grip, M. Masségia, M. Metzdorf, M. Rodwell, M. Sitzenstuhl, M. Woerth,
Mme Brulebois, M. Fait, M. Frébault et M. Midy

ARTICLE 38

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.